

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Le 3 septembre 2026, le Conseil municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence de Michaël ROLLOIS, Maire, suivant la convocation transmise le vendredi 28 août 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BOUREAU Héloïse, DAVOUST François, DECONINCK Cécile, DUVAL VALACHS Eric, GAUDFROY Magalie, GINS Peter, JOHAN Armand, JOVENIAUX-NIVARD Michèle, LUNEL Alexia, MALHAIRE Dominique, MICHAUD Corinne, MORIN Dominique, ROLLOIS Michaël, SARAZIN Sophie

Excusé ayant donné procuration : RIFFIER Julien à MALHAIRE Dominique

Secrétaire de séance : BOUREAU Héloïse

2026-058 - Approbation du RPQS 2025 du SIAEP
--

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente le rapport annuel des services publics de l'eau potable.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que ces services relèvent de la compétence du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Vexin Ouest.

Monsieur le Maire rappelle pour chaque service les indicateurs techniques, financiers et énumère les faits marquants pour l'année 2025.

Monsieur le Maire précise que ces documents, qui ont été transmis avec la convocation, sont consultables en Mairie.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

Prend acte du rapport des services eau potable à l'unanimité.

Fait et délibéré le 3 septembre

La présidence de séance,

Michaël ROLLOIS, Maire

